



## Abus de confiance

-----  
Par Sergio10370

Bs suite a un déménagement de ma voisine n ayant plus de place elle a entreposé des affaires chez moi sans grande valeur et sans liste signé depuis 3 ans donc je les mis en vente sur Facebook une personne a ete lui rapporter a cette personne que je vendait s est affaire et les gendarmes m on convoqué pour une enquête préliminaire pour abus de confiance que dit la loi dois-je prendre un avocat d avance merci pour vos réponses je suis prêt a les restituer mais après ? D avance merci pour vos réponses